

**Arrêté n° 25/132/CM**

**Arrêté modificatif de composition de la formation spécialisée en matière de santé, de sécurité et des conditions de travail du Comité Social Territorial**

**VU**

- Le Code Général des Collectivités Territoriales ;
- La loi n° 2014-58 du 27 janvier 2014 de Modernisation de l'Action Publique Territoriale et d’Affirmation des Métropoles ;
- La loi n° 2015-991 du 7 août 2015 portant Nouvelle Organisation Territoriale de la République ;
- La délibération n° HN 001-8065/20/CM du 9 juillet 2020 du Conseil de la Métropole Aix-Marseille-Provence relative à l’élection de Madame Martine Vassal en qualité de Présidente de la Métropole Aix-Marseille-Provence ;
- La délibération FBPA-021-11708/2022/CM du 5 mai 2022 relative à la fixation du nombre de représentants du Comité Social Territorial de la Métropole Aix-Marseille-Provence et de sa formation spécialisée en matière de santé, de sécurité et de conditions de travail et décision de recueil de l’avis des représentants de l’établissement ;
- La délibération FBPA-034-12940/22/CM du 15 décembre 2022 relative à la fixation du nombre de représentants suppléants désignés à la Formation Spécialisée du futur Comité Social Territorial de la Métropole Aix-Marseille-Provence ;
- L’arrêté modificatif n° 24/403/CM du 25 juillet 2024 de composition du Comité Social Territorial ;
- Le procès-verbal du 8 décembre 2022, établi par le bureau centralisateur, portant recensement des votes et la proclamation des résultats de l’élection professionnelle du jeudi 8 décembre 2022 des représentants du personnel au Comité Social Territorial de la Métropole Aix-Marseille-Provence ;

- L'Arrêté initial n° 23/179/CM du 14 mars 2023, les arrêtés modificatifs n° 23/212/CM du 5 avril 2023, n°23/276/CM du 1<sup>er</sup> juin 2023, n°23/414/CM du 13 septembre 2023, n°24/121/CM du 19 mars 2024, n° 24/169/CM du 17 mai 2024, n°24/486/CM du 5 septembre 2024 et n°24/550/CM du 29 octobre 2024 portant composition de la Formation Spécialisée en matière de Santé, de Sécurité et des Conditions de Travail du Comité Social Territorial suite aux élections professionnelles du 8 décembre 2022.

#### • **CONSIDÉRANT**

- **Pour le collège des représentants de l'administration de la Métropole Aix-Marseille-Provence :**
- La désignation du 10 février 2025 de Madame Nelly Nannero en qualité de représentante de l'administration titulaire en remplacement de Monsieur Claude Faucher.
- La désignation du 10 février 2025 de Madame Elodie Luchini en qualité de représentante de l'administration titulaire en remplacement de Monsieur Eric Taverni.
- La désignation du 10 février 2025 de Madame Aurore Leroux en qualité de représentante de l'administration suppléante en remplacement de Madame Nelly Nannero devenue titulaire.
- La désignation du 10 février 2025 de Madame Florence Boukena en qualité de représentante de l'administration suppléante en remplacement de Monsieur Robert Balestrieri.
- La désignation en date du 10 février 2025 de Monsieur Damien Villecroze en qualité de représentant de l'administration suppléant en remplacement de Madame Biljana Bogdanovic.
- **Pour le collège des représentants du personnel de la Métropole Aix-Marseille-Provence :**
- La désignation en date du 21 janvier 2025 par Monsieur Daniel Teurlay, Secrétaire Général du Syndicat UNSA, de Madame Maëlle Blavier en qualité de représentante du personnel suppléante en remplacement de Madame Béatrice Aubert.
- La désignation du 21 janvier 2025 par Monsieur Daniel Teurlay, Secrétaire Général du Syndicat UNSA, de Monsieur Bruno Portal en qualité de représentant du personnel suppléant en remplacement de Monsieur Philippe Gras.

#### **ARRÊTE**

##### **Article 1 :**

L'arrêté n°24/550/CM est modifié comme suit :

Sont désignés en qualité de membres titulaires et suppléants de l'administration et du personnel de la Formation Spécialisée en matière de Santé, de Sécurité et des Conditions de Travail du Comité Social Territorial :

## Représentants de l'Administration

### Titulaires

- M. Martial Alvarez

- Mme Solange Biaggi

- M. Guy Barret

- M. Alain Rousset

- M. David Galtier

- M. Gérard Frau

- M. Laurent Simon

- M. Domnin Rauscher

- Mme Sandra Rossi

### Suppléants

- M. Christian Amiraty

- M. Frédéric Guelle

- M. Roland Mouren

- Mme Emilie Cannone

- M. Philippe Ginoux

- Mme. Laurence Semerdjian

- M. Régis Martin

- M. Patrick Ghigonetto

- Mme Nicole Joulia

- M. Vincent Goyet

- M. Bruno Gilles

- M. Pierre Laget

- M. Bernard Destrost

- M. Christian Nervi

- Mme Aima Puccinelli

- M. Olivier Desarnaud

- Mme Isabelle Rohee-Sroka

- Mme Christine Vial

- Mme Nelly Nannero
- Mme Elodie Luchini
- M. Jean-Philippe D'issernio
- Mme Laurence Dardhalon
- Mme Pascale Pietta
- M. Fabrice Bardisa

- Mme Florence Boukena
- Mme Aurore Leroux
- Mme Marianne Reinig
- Mme Christèle Roubaud
- M. Vincent Sename
- M. Loik Queffelec
- M. David Sanchez
- M. Bruno Caminade
- M. Cyrille Naudy
- Mme Marina Rizzon
- M. Damien Villecroze
- Mme Aurore Matteo

### **Représentants du Personnel**

#### **Titulaires**

- M. Ahmed Aina (FO)
- M. Patrice Ayache (FO)
- Mme Magali Trossevin (FO)
- Mme. Nadège Pitalugue (FO)
- M. Karim Yagoub (FO)
- Mme Frédérique Bonnabesse (FSU)

#### **Suppléants**

- M. Francis Atoko (FO)
- M. Thibaut Blan (FO)
- M. Jean-François Filosa (FO)
- M. Josué Knoppers (FO)
- M. Rodolphe Lamourette (FO)
- M. Gilles Dreves (FO)
- M. Pascal Mans (FO)
- M. Laurent Parrinello (FO)
- M. Florent Vico (FO)
- M. Chérif Telmat(FO)
- Mme Dalila Belkamsa (FSU)
- M. Laurent Benac (FSU)

- Mme Aurélie Fruit-Caillol (FSU)
- M. Yannick Blanc (FSU)
- M. Fabien Dumas (FSU)
  
- M. Alain Lubrano Di Scampamorte (FSU)
- Mme Aïssa Fetimi (FSU)
- M. Cyril Augereau (FSU)
  
- Mme Fleur Skrivan (FSU)
- Mme Leila Ikhlef (FSU)
- M. Mokhtar Ben Said (FSU)
  
- M. Pierre Rochard (FSU)
- M. Jérémy Porte (FSU)
- Mme Sabrina Belloni (UNSA)
- M. Mohamed Rekaiki (FSU)
- M. Michel Krol (UNSA)
- M. Michael Blavier (UNSA)
- M. Franck Papain (UNSA)
- Mme Maëlle Blavier (UNSA)
- Mme Dominique Maccari (CGT)
- M. Jean-Marie BourdeT (UNSA)
- M. Alain Brosseau (UNION)
- Mme Diane Page (UNSA)
- M. Bruno Portal (UNSA)
- Mme Isabelle Schong (UNSA)
- M. Maxime Grand-Jean (CGT)
- Mme Immane Wild (CGT)
- M. Patrick Bruchon (UNION)
- M. Roger Domenget (UNION)

**Article 2 :**

Monsieur Martial Alvarez assure la Présidence de la Formation Spécialisée en matière de Santé, de Sécurité et des Conditions de Travail du Comité Social Territorial.

En cas d'absence ou d'empêchement de celui-ci, Monsieur David Galtier assurera cette même présidence.

**Article 3 :**

Madame la Présidente certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de la notification et/ou de son affichage et que le requérant peut saisir le Tribunal Administratif de Marseille de manière dématérialisée, par le biais de l'application informatique « Télérecours citoyen » accessible depuis le site internet [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr).

**Article 4 :**

Le Directeur Général des Services de la Métropole est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Marseille, le 21 février 2025

**Martine VASSAL**

**Reçu au Contrôle de légalité le 21 février 2025**